

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Kango : réfection de la route reliant Oyane-III à Oyane-Gare

LES travaux lancés vendredi écoulé seront exécutés par l'entreprise Olam.

Cherolle MISSOUKI
Kango/Gabon

EN piteux état depuis plus de 5 ans, la route reliant le village Oyane-III à la gare ferroviaire éponyme sera entièrement réhabilitée par la Société Olam. Et ce, dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Le coup d'envoi des travaux a été donné vendredi dernier à Oyane-III. Coup de chapeau au député du 2e siège du département du Komo-Kango, Alain Valéry Buro-

bu-Bu-Bussambe, par ailleurs membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), et à l'ensemble des cadres locaux du canton Bokoue (dont le président du Conseil départemental du Komo-Kango, Philippe Koussou). Ces derniers avaient entrepris des démarches auprès des opérateurs économiques exerçant leurs activités dans la contrée aux fins de venir en aide aux populations locales par la réfection de ce tronçon routier long de 4 kilomètres seulement. "Je suis satisfait de constater que les démarches menées avec notre député Burobu-Bu-Bussambe ont abouti ce 4 septembre 2020, par le lancement des travaux de réfection de cet axe

routier Oyane-III-Oyane-Gare par Olam. A terme, les populations qui vivent du côté de la gare d'Oyane et même les usagers pourront enfin moins souffrir dans leurs déplacements", a déclaré le président Philippe Koussou.

Empêché, parce-que prenant part, au palais Léon Mba, siège de l'Assemblée nationale, à la Déclaration de politique générale de la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, le député Alain Valéry Burobu-Bu-Bussambe était représenté par le "fédéral" Cyprien Moundounga. Dans son discours lu par ce dernier, l'élu national a félicité les responsables d'Olam pour le respect de leurs paroles données. "Ce



Photo: CIM

Lancement des travaux sur la route d'Oyane-Gare.

geste s'inscrit dans la droite ligne de la politique de développement impulsée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, enjoignant les en-

treprises présentes dans nos localités à participer au désenclavement de celles-ci", a souligné l'honorable Burobu-Bu-Bussambe.

Meyo-Kyè : le député Élie Colin Akoue finance 30 mariages civils



Photo: PME

Vue de 30 couples.

DONT l'union d'un homme du village Oveng-Essandone, avec deux femmes.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

LE district de Meyo-Kyè, chef-lieu du canton Ntem 1-Mveze (Bitam), était en effervescence le samedi 29 août dernier. C'était à la faveur de la célébration de 30 mariages civils présidés par le sous-préfet, Martin Mba Mengue.

Cet heureux événement est l'œuvre du député du 2e siège du Ntem, Élie Colin Akoue, à l'endroit de (ces) nombreux

célibataires de son siège politique. De mémoire collective dans le département du Ntem, jamais le district de Meyo-Kyè – situé au carrefour des trois frontières entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée Équatoriale – n'avait connu pareille fête. Les mariés, parents, amis et connaissances se sont rendus à la nouvelle maison du peuple de Meyo-Kyè baptisée "Adzaba Ngondet" pour vivre ces moments uniques dans la vie des 30 couples. On relève parmi lesdits mariages,

l'union d'un homme du village Oveng-Essandone, avec deux femmes.

En dehors des conseils d'usage pour réussir sa vie de couple, l'officier d'État civil a aussi rappelé les articles de loi qui encadrent le mariage au Gabon, notamment, l'article 252 qui stipule que: "Par l'effet du mariage, le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son conjoint. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance". Et l'article 253 qui précise que: "Le mari est le chef de famille. Il exerce cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants. La femme concourt avec le mari à assumer la direction morale et matérielle de la famille, et la prospérité de celle-ci, à élever leurs enfants et à préparer l'établissement de ces derniers...".

Le député Élie Colin Akoue a remercié le sous-préfet de Meyo-Kyè. De même que le préfet du Ntem, Jean-Claude Moundziegou Maloulah, pour leurs différentes contributions à la réussite de cette initiative heureuse.

Port-Gentil: le point-à-temps pour éradiquer les nids-de-poule



Photo: Sidonie Ambonguila

Le point à temps pour éradiquer les nids de poule.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

SI la municipalité a entrepris des travaux non négligeables de réfection des voiries de la ville sur des linéaires relativement importants, les usagers restent confrontés, au quotidien, aux inévitables nids-de-poule qui parsèment de nombreuses artères. L'opération de point-à-temps en cours a pour objectif de s'y attaquer.

La principale caractéristique de la majorité des rues de la capitale économique est que les couches de roulement sont en enrobés

bitumineux, c'est-à-dire un mélange contenant, entre autres, du sable, des gravillons et qui utilise comme liant le bitume. Or l'eau attaquant le bitume, les flaques stagnantes finissent, au fil du temps, par éroder la structure de la voie. Phénomène aggravé par la non-évacuation des eaux de ruissellement du fait de l'encombrement des ouvrages d'assainissement.

L'idée est de procéder à des réparations des chaussées en des points précis où elles ont subi des dégradations. C'est le principal objectif poursuivi par la technique du point-à-temps. Mais, pour les techniciens municipaux rencontrés sur place, l'éradication des nids-de-poule a un autre avantage. "Elle permet d'éliminer des lieux de reproduction de certains vecteurs de maladie", assurent-ils.

Autrement dit, non seulement les conducteurs y trouvent leur compte, mais les populations également. L'opération participant à l'hygiène publique, en prévenant certaines pathologies hydriques.